

LA GRAMMAIRE AU LYCEE

Les acquis de grammaire (en seconde et en première) sont évalués lors de l'épreuve orale de français.

Les points de grammaire à maîtriser en fin de **Seconde** :

- Les accords dans le groupe nominal et entre le sujet et le verbe
- Le verbe : valeurs temporelles, aspectuelles, modales ; concordance des temps
- La phrase complexe
- Les propositions subordonnées relatives

Les points de grammaire qui seront abordés en **Première** :

- Les propositions subordonnées conjonctives utilisées en fonction de compléments circonstanciels
- L'interrogation (directe, indirecte, totale, partielle, niveaux de langue)
- L'expression de la négation

Référez-vous à vos cours et exercez-vous sur le site <https://www.salle34.net/>
(taper grammaire, conjugaison...)